



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

Centre d'Intégration Socioprofessionnelle
Rte des Daillettes 1
1700 Fribourg

Tél. 026 426 02 40
cheque-emploi@cisf.ch
www.cheque-emploi-fribourg.ch

CHÈQUE
EMPLOI

Rapport de gestion 2024

Association Chèque Emploi Fribourg



Avant-propos	2
L'association dans ses grandes lignes	3
Prestations	4
Chiffres et faits	5-7
Comptes au 31.12.2024	8-9
Nouveautés en 2024	10



Avant-propos

Le succès du Chèque Emploi reste d'actualité. En 2024, le volume de la masse salariale traitée était en légère hausse – signe du dynamisme de l'association.

La campagne publicitaire menée pour recruter de nouveaux membres a porté ses fruits : les districts du Lac et de la Singine ont enregistré une augmentation significative du nombre d'employeurs et employeuses affiliés à Chèque Emploi. Nous remercions la population fribourgeoise de la confiance qu'elle nous témoigne pour régler les formalités concernant les assurances sociales de ses employé-e-s. Cette précieuse participation contribue également à la lutte contre le travail au noir et nous lui en sommes reconnaissants.

2024 aura également consacré l'adhésion de l'association à la faîtière Chèques-emploi Suisse. Une avancée qui laisse augurer de belles perspectives alors que nous fêterons les 20 ans du Chèque Emploi Fribourg en 2026. Les préparatifs en vue de marquer cet anniversaire ont d'ores et déjà débuté. Cette longévité témoigne non seulement de notre volonté commune d'offrir des relations de travail claires aux personnes employées dans l'économique domestique, mais également de l'utilité de l'association.

Bonne lecture !

Charles de Reyff
Président de l'Association
Chèque Emploi Fribourg



L'association Chèque Emploi Fribourg dans ses grandes lignes

La mission du Chèque Emploi Fribourg

Le système Chèque Emploi, lancé en 2006 dans le canton de Fribourg, permet de décharger les employeurs privés qui engagent du personnel pour des travaux de proximité (ménage, jardinage, garde d'enfants, soutien scolaire, etc.) des tâches administratives souvent fastidieuses liées à la déclaration de leurs employé(e)s. Grâce à Chèque Emploi, l'employeur est en règle et ses employé(e)s bénéficient d'une couverture sociale de base (AVS, AI, assurance-chômage, assurance accident et assurance perte de gain en cas de maladie).

La composition

La direction de l'association Chèque emploi est assurée par le président, Monsieur Charles de Reyff, ses deux membres Madame Elisabeth Mauron-Hemmer et Philippe Pierret ainsi que son secrétaire Monsieur Eric Broccard.

Direction	Monsieur Charles de Reyff, président Madame Elisabeth Mauron-Hemmer, membre Monsieur Philippe Pierret, membre Monsieur Eric Broccard, secrétaire
Membres actifs	Monsieur Christophe Aegerter Monsieur José Genoud
Membres libres	Tous les employeurs, ayant fait la demande en s'inscrivant auprès de Chèque Emploi Fribourg, en s'acquittant de la taxe d'adhésion 31.12.2024 : 6'890 membres (dont 3'130 ayant eu un contrat actif en 2024)

Le fonctionnement

Comme le prévoient les dispositions de la loi cantonale sur l'emploi et le marché du travail (LEMT), le Service public de l'emploi (SPE) assume le contrôle du Chèque Emploi et également sa promotion.

Sa gestion, après mise au concours, a été attribuée au Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS), entreprise sociale active depuis 1962. Elle emploie plus de 140 personnes au bénéfice d'une rente AI dans plusieurs unités et ateliers. Le mandat de gestion du Chèque Emploi occupe six collaborateurs et collaboratrices au bénéfice d'une rente AI ainsi que trois responsables encadrants.

L'employeur s'inscrit au Chèque Emploi et annonce le salaire net horaire qu'il souhaite payer à son employé en indiquant le nombre d'heures par semaine prévu. Sur cette base, Chèque Emploi établit une estimation des charges sociales et des frais administratifs dont l'employeur devra s'acquitter. Chaque mois, l'employeur annonce soit par chèque, soit directement en ligne, le nombre d'heures travaillées et le salaire net payé à son employé. L'employeur verse à son employé le salaire net, Chèque Emploi se charge de l'ensemble des formalités liées aux charges sociales.



Les prestations

Assurances sociales obligatoires pour tous les salaires

- | | |
|---|----------------------|
| ✓ AVS
<i>Assurance vieillesse et survivants</i> | cotisation paritaire |
| ✓ AI
<i>Assurance invalidité</i> | cotisation paritaire |
| ✓ APG
<i>Allocations perte de gain (maternité, service militaire)</i> | cotisation paritaire |
| ✓ AC
<i>Assurance chômage</i> | cotisation paritaire |
| ✓ AF
<i>Allocations familiales</i> | cotisation employeur |

Assurances accident (LAA)

- | | |
|---|----------------------|
| ✓ Assurance accident professionnel | cotisation employeur |
| ✓ Assurance accident non-professionnel | cotisation employé-e |

Assurance perte de gain en cas de maladie (PGM)

- | | |
|--|----------------------|
| ✓ Assurance perte de gain en cas de maladie
<i>Assurance facultative</i> | cotisation paritaire |
|--|----------------------|

Prévoyance (LPP)

- | | |
|--|----------------------|
| ✓ Caisse de pension
<i>À partir d'un salaire mensuel de CHF 1'792.50</i> | cotisation paritaire |
|--|----------------------|

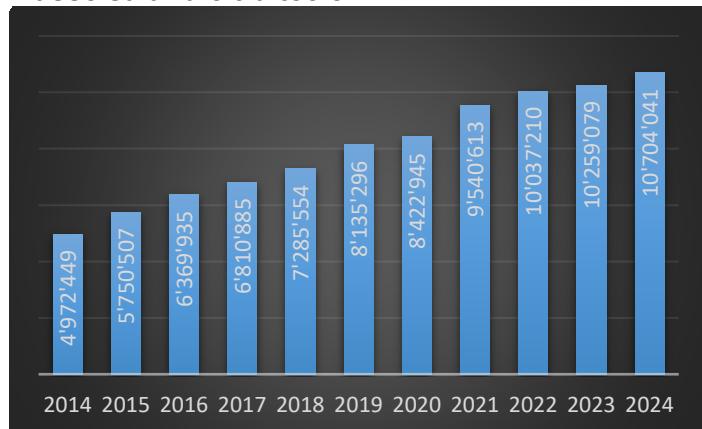
Prestations générales

- ✓ **Décomptes de salaires mensuels**
- ✓ **Etablissement du certificat de salaire annuel**
- ✓ **Attestations pour la caisse de chômage**
- ✓ **Déclarations d'accident**
- ✓ **Formulaires de demandes en lien avec la maternité**
- ✓ **Divers renseignements en lien avec la relation de travail**



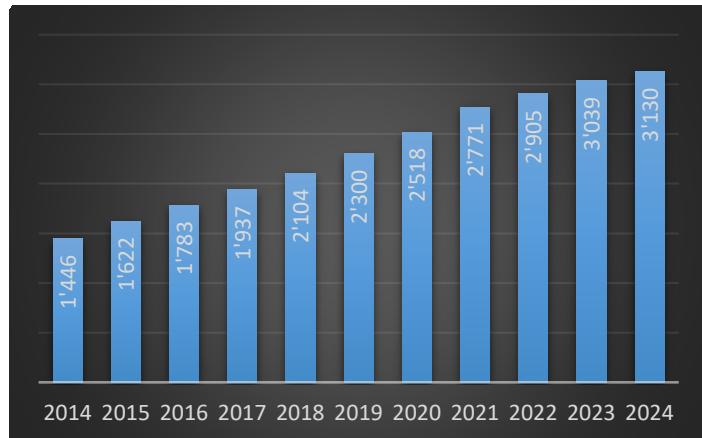
Chiffres et faits

Masses salariales traitées en CHF



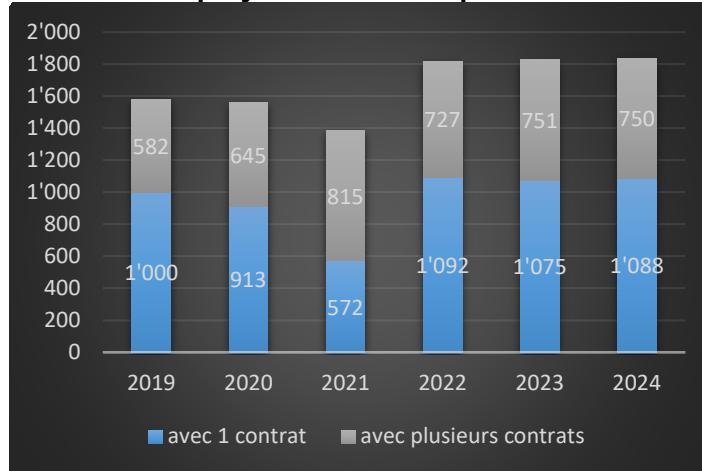
Au cours de l'exercice, la masse salariale traitée a atteint un montant total de CHF 10'704'041. Cette évolution reflète une progression de 4,3 % par rapport à l'année 2023. Cette augmentation s'inscrit dans une dynamique globale de développement de l'activité.

Nombre de contrats actifs



En 2024, le nombre mensuel le plus élevé de relations de travail actives a atteint 3'130 contrats. Cela représente une croissance de 3,0 % par rapport à l'année précédente.

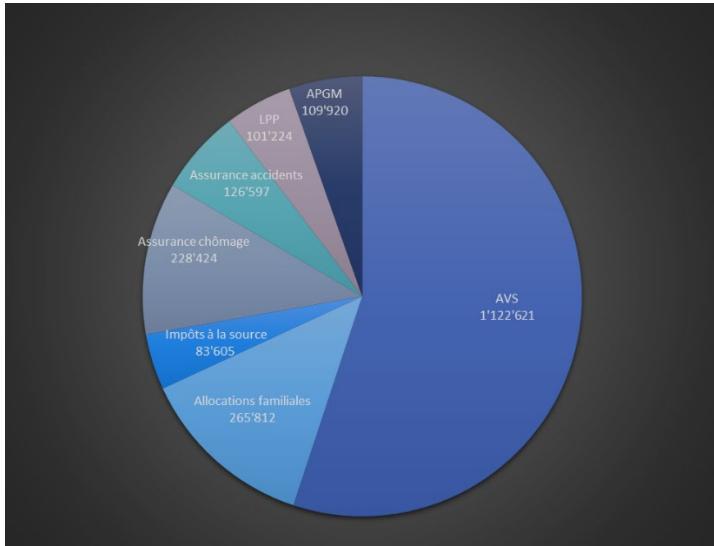
Nombre d'employés avec un ou plusieurs contrats



Le nombre d'employés actifs a augmenté de 0,7 %, passant de 1'826 à 1'838 personnes. Parmi eux, 41 % détiennent plusieurs contrats.

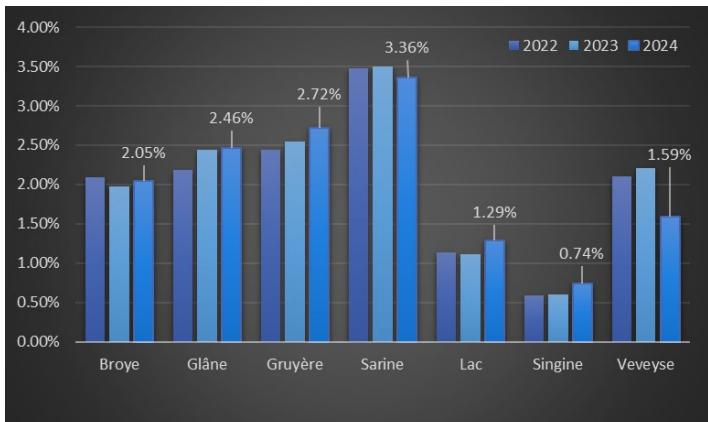


Répartition des charges sociales reversées en 2024



En 2024, un montant total de CHF 2'038'202 de charges sociales et d'impôts à la source a été reversé aux différentes assurances sociales. La part la plus importante a été versée à la Caisse cantonale de compensation pour les cotisations AVS/AI/APG et AC.

% des ménages affiliés au Chèque Emploi en rapport au nombre de ménages par district

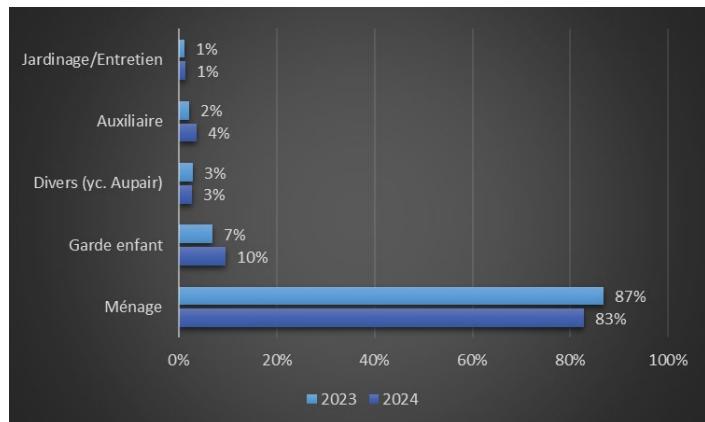


Le nombre de ménages dans le canton de Fribourg a augmenté de 2.31% par rapport à l'année précédente. En moyenne, 2,34% des ménages dans le canton de Fribourg ont déclaré une personne travaillant dans leur domicile privé par le biais de Chèque Emploi Fribourg en 2024.

L'augmentation du nombre de ménages affiliés à Chèque Emploi dans les districts du Lac et de la Singine est vraisemblablement liée à la campagne de communication menée en 2024, spécifiquement ciblée sur la partie germanophone du canton.

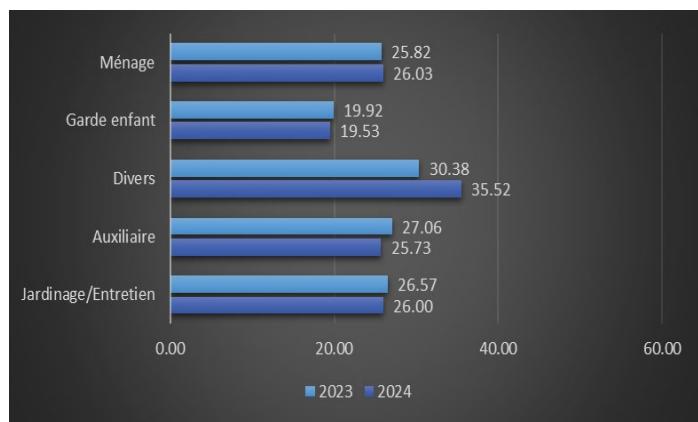


Répartition des contrats par activité en 2024



En tête de liste des activités déclarées via le Chèque Emploi figure les travaux ménagers avec 83% des contrats alors qu'il représentait 87% en 2023. La garde d'enfants suit avec 10% des contrats. Les activités auxiliaires (accompagnement de personnes), travaux divers et jardinage/entretien sont en fin de liste

Salaires (net) par activité, déclarés en 2024



L'ordonnance sur le contrat-type de travail (CTT) dans l'économie domestique fixe un salaire minimum brut (hors suppléments pour les vacances et jours fériés). Le respect de ce salaire minimum est contrôlé par le Chèque Emploi, qui n'accepte aucun contrat dont la rémunération est inférieure à ce seuil légal.

Dans le secteur des services ménagers, le salaire net moyen en 2024 s'élevait à CHF 26.03 par heure

Pour les autres activités non régies par une convention collective ou un contrat-type de travail, la situation en 2024 était la suivante :

- Dans le domaine de la garde d'enfants, le salaire net moyen s'élevait à CHF 19.53/heure.
- Dans le domaine du jardinage, il atteignait CHF 26.00/heure.
- Dans le domaine auxiliaire, le salaire moyen net était de CHF 25.73/heure.

Toutes activités confondues, le salaire horaire moyen est passé en 2023 de CHF 25.95 net de l'heure à CHF 26.56 en 2024.



Comptes au 31.12.2024

Bilan au 31.12.2024

en kCHF	2024	2023
Liquidités	938	928
Créances à court terme	54	56
Impôt anticipé	0	0
Actifs transitoires	122	5
Immobilisations	0	0
Actifs	1'114	989
Dettes à court terme	167	182
Passifs transitoires	658	524
Fonds renouvellement informatique	50	50
Capital de l'association	232	239
Résultat	7	-7
Passifs	1'114	989

Compte de résultats

en kCHF	2024	2023
Produits opérationnels (Charges sociales à reverser)	2'189	2'175
Produits de gestion (Gestion et produits d'adhésion)	523	499
Prestations de service	38	42
Pertes sur débiteurs	0	0
Autres produits	0	0
Produits extraordinaires	10	8
Produits	2'761	2'724
Charges salariales à reverser	2'189	2'175
Charges de fonctionnement	523	499
Charges administratives	9	5
Charges publicitaires	1	2
Charges informatique	16	26
Amortissements	0	0
Frais bancaires	15	16
Charges extraordinaires	0	8
Charges	2'754	2'731
Résultat	7	-7



Rapport des vérificateurs des comptes

FMG

FIDUCIAIRE
MARC GOBET SA
GRAND-RUE 35
CASE POSTALE 166
CH-1680 ROMONT
WWW.FMGSA.CH

Le Chèque Emploi Fribourg

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Le Chèque Emploi Fribourg pour l'exercice arrêté au 31.12.2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses relatives au contrôle restreint de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Romont, le 20 mai 2025

FIDUCIAIRE MARC GOBET SA
Jeffrey Gobet (réviseur agréé)

Annexe : bilan et pertes et profits



Nouveautés 2024

Chèques emploi Suisse

Depuis le 5 mars 2024, le Chèque Emploi Fribourg est membre de l'Association faîtière *Chèques Emploi Suisse*, qui regroupe également les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura.

Cette association a pour mission de promouvoir l'utilisation des chèques emploi cantonaux, qu'ils soient publics ou privés, en tant qu'outil de déclaration des emplois de proximité et des activités liées à l'économie domestique. Elle veille également à la représentation et à la défense des intérêts de ses membres auprès des instances publiques, privées, ainsi que des assurances sociales et privées.

L'Association œuvre à l'harmonisation des procédures liées aux chèques emploi, dans le respect des spécificités cantonales et encourage le développement de projets communs notamment par le biais de campagnes de communication.

Campagnes de communication ciblées

Durant l'année 2024, des spots publicitaires sur Radio Freiburg et la publication de paid-posts sur l'application Frapp ont été effectués dans le but de renforcer la visibilité et la notoriété du Chèque Emploi Fribourg auprès du public germanophone du canton.

Migration des données et services de stockage

En fin d'année 2024, une migration des données et services de stockage a été effectuée passant de la plateforme kDrive à une infrastructure basée sur OpenStack.

Cette transition s'inscrit dans une volonté de renforcer le contrôle sur les données, d'optimiser la flexibilité des services cloud et de mieux répondre aux exigences techniques et de sécurité de notre organisation.